

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de Dar Al-Maal Al-Islami DMI SA et des sociétés du groupe**, à Meyrin (FOSC du 19.09.2000, p. 6413). Acte de fondation modifié le 01.03.2002. Nouveau nom: **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de DMI Administrative Services SA et des sociétés du groupe**.

But modifié: prémunir le personnel de la Fondation et des autres sociétés suisses du groupe DMI Administrative Services SA, contre les conséquences économiques de la retraite, de l'invalidité et du décès, par le versement de rentes, ou éventuellement de capitaux, aux bénéficiaires-adhérents ou à leurs ayants-droit aux conditions et pour les prestations prévues par la Loi sur la Prévoyance Professionnelle Vieillesse, Survivants et Invalidité (LPP) et par le Règlement de la Fondation.

Journal no 2763 du 11.03.2002
(00385964 / CH-660.0.091.983-7)